

## Inscription au TAJ ?

Par **RwZ**, le **08/05/2019** à **00:38**

Bonjour, lors de la manifestation du 1er Mai je me suis fais contrôlé avec un foulard et des lunettes de ski au abord de la manifestation. L'agent de police à pris ma carte d'identité mais je ne sais pas ce qu'il a fais avec, il est revenu 1min après pour me la rendre. Il m'a donc confisqué mon matériel de protection et m'a laissé partir à la manifestation.

Question simple : Est ce que c'est possible que je sois inscrit au TAJ pour ça ?

Merci de vos réponses